

SÉNAT

Stance du 2 février

PRÉSIDENCE DE M. CASSEGRAND... La séance est ouverte à 2 heures 5 m.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Casimir Fournier, l'un des secrétaires, est adopté après quelques réclamations portées à la tribune par MM. de Roulers, de Barthélemy Saint-Hilaire et Jules Simon.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. ROGER-MARVAIS, combat, au nom de la Commission, l'amendement développé par M. Paris à la fin de la dernière séance.

M. O. DE VALLÉE. — Dans le Conseil supérieur de 1880, c'est à dire tous les droits étaient représentés. Aussi je comprends qu'il eût à la fois des attributions scolaires et judiciaires.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

M. O. DE VALLÉE. — L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi relatif au conseil supérieur et aux conseils académiques.

annonçant la mort de M. Granier de Cassagnac, député de Gers.

La Chambre adopte un projet de loi ayant pour objet la prorogation des traités sur les vins et spiritueux de l'octroi de Montmorillon.

TARIF DES DOUANES

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

cela est incontestable, mais il reste à savoir dans quelle mesure cet accroissement de échanges a profité au pays.

Je soutiens que tous les échanges ne sont pas productifs pour le pays. Il n'y a de productif que l'échange qui augmente la somme des richesses.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

M. MÉLINE se propose de répondre au système économique exposé par le gouvernement à la dernière séance, en présentant l'opinion de la majorité de la Commission.

La Commission s'est préoccupée surtout d'adopter un régime approprié aux besoins aux intérêts du pays. Le travail étant la source du capital, plus le travail est favorisé, plus le capital augmente et plus le salaire augmente.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. MÉLINE

On nous donne sur la chancellerie de la Légion d'honneur, les renseignements suivants : Le choix du chancelier dépend de la volonté du chef de l'Etat. Il est exact que la question a été soulevée en conseil et que plusieurs ministres se sont prononcés en faveur de M. le général Faidherbe ; mais il ne s'agit pas d'une délibération, seulement d'une conversation.

M. Grévy est resté sur la plus grande réserve. Il a cependant prononcé quelques mots qui permettent de douter qu'il soit disposé à relever le général Vinoy de ses honorables fonctions.

M. de Freycinet a eu dimanche, plusieurs entretiens successifs avec différents membres du corps diplomatique, qui avaient été convoqués la veille, au soir, par lettres personnelles du ministre.

Aux affaires étrangères on était très-intrigué d'écouter la présentation officielle de M. Gambetta était venu à l'hôtel du quai d'Orsay et était resté en conférence pendant assez longtemps avec le président du conseil.

M. Waddington avant de quitter le ministère avait fait des révélations extrêmement graves au président de la République sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France.

Dans les premiers jours on traita de fantaisistes les déclarations de l'ancien président du conseil qui, par certitude, avait conservé le silence sur certaines faits qui lui étaient parvenus.

M. Guyot (Rhône) : Au sein de cette discussion, je dois constater qu'il y a comme un malentendu entre les membres de la Commission et un grand nombre de membres de la Chambre.

M. Waddington avant de quitter le ministère avait fait des révélations extrêmement graves au président de la République sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France.

Dans les premiers jours on traita de fantaisistes les déclarations de l'ancien président du conseil qui, par certitude, avait conservé le silence sur certaines faits qui lui étaient parvenus.

M. Guyot (Rhône) : Au sein de cette discussion, je dois constater qu'il y a comme un malentendu entre les membres de la Commission et un grand nombre de membres de la Chambre.

M. Waddington avant de quitter le ministère avait fait des révélations extrêmement graves au président de la République sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France.

Dans les premiers jours on traita de fantaisistes les déclarations de l'ancien président du conseil qui, par certitude, avait conservé le silence sur certaines faits qui lui étaient parvenus.

M. Guyot (Rhône) : Au sein de cette discussion, je dois constater qu'il y a comme un malentendu entre les membres de la Commission et un grand nombre de membres de la Chambre.

M. Waddington avant de quitter le ministère avait fait des révélations extrêmement graves au président de la République sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France.

Dans les premiers jours on traita de fantaisistes les déclarations de l'ancien président du conseil qui, par certitude, avait conservé le silence sur certaines faits qui lui étaient parvenus.

M. Guyot (Rhône) : Au sein de cette discussion, je dois constater qu'il y a comme un malentendu entre les membres de la Commission et un grand nombre de membres de la Chambre.

M. Waddington avant de quitter le ministère avait fait des révélations extrêmement graves au président de la République sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France.

Dans les premiers jours on traita de fantaisistes les déclarations de l'ancien président du conseil qui, par certitude, avait conservé le silence sur certaines faits qui lui étaient parvenus.

M. Guyot (Rhône) : Au sein de cette discussion, je dois constater qu'il y a comme un malentendu entre les membres de la Commission et un grand nombre de membres de la Chambre.

M. Waddington avant de quitter le ministère avait fait des révélations extrêmement graves au président de la République sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France.

Dans les premiers jours on traita de fantaisistes les déclarations de l'ancien président du conseil qui, par certitude, avait conservé le silence sur certaines faits qui lui étaient parvenus.

M. Guyot (Rhône) : Au sein de cette discussion, je dois constater qu'il y a comme un malentendu entre les membres de la Commission et un grand nombre de membres de la Chambre.

M. Waddington avant de quitter le ministère avait fait des révélations extrêmement graves au président de la République sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France.

Dans les premiers jours on traita de fantaisistes les déclarations de l'ancien président du conseil qui, par certitude, avait conservé le silence sur certaines faits qui lui étaient parvenus.

M. Guyot (Rhône) : Au sein de cette discussion, je dois constater qu'il y a comme un malentendu entre les membres de la Commission et un grand nombre de membres de la Chambre.

M. Waddington avant de quitter le ministère avait fait des révélations extrêmement graves au président de la République sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France.

Dans les premiers jours on traita de fantaisistes les déclarations de l'ancien président du conseil qui, par certitude, avait conservé le silence sur certaines faits qui lui étaient parvenus.

M. Guyot (Rhône) : Au sein de cette discussion, je dois constater qu'il y a comme un malentendu entre les membres de la Commission et un grand nombre de membres de la Chambre.

M. Waddington avant de quitter le ministère avait fait des révélations extrêmement graves au président de la République sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France.

Dans les premiers jours on traita de fantaisistes les déclarations de l'ancien président du conseil qui, par certitude, avait conservé le silence sur certaines faits qui lui étaient parvenus.

M. Guyot (Rhône) : Au sein de cette discussion, je dois constater qu'il y a comme un malentendu entre les membres de la Commission et un grand nombre de membres de la Chambre.

M. Waddington avant de quitter le ministère avait fait des révélations extrêmement graves au président de la République sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France.

peine parcouru une distance de 200 pas qu'il se vit tout-à-coup attaqué par six qui le saisit à la gorge et lui porta dix-sept coups de couteau. Les cris poussés par le blessé attirèrent l'attention de quelques passants. Plusieurs personnes s'emparèrent de l'assassin, pendant que d'autres transportaient le blessé dans une maison voisine.

Des dix-sept coups de couteau reçus par Delcroix, douze n'ont fait que transpercer ses vêtements ; les sept autres l'ont blessé au bras gauche, à la figure et à la tête. Les blessures faites à la tête sont graves ; elles ne mesurent pas moins de six à sept centimètres de longueur.

L'assassin, lui aussi, est blessé. Dans la précipitation qu'il a mise à frapper Delcroix, il s'est lui-même porté un coup de couteau à la main gauche.

Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Bayart, Delcroix a été transporté à l'hôpital. Sa situation, bien que toujours grave, s'était améliorée aujourd'hui après-midi. On espère que les blessures ne seront pas mortelles.

Six a été écroué au dépôt de sûreté. Il a dû subir un premier interrogatoire cette après-midi. Le Parquet attend attendu par le train qui part de Lille vers 3 heures.

Les sénateurs du Nord ont voté de la façon suivante dans le scrutin sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

M. le comte Roger du Nord, sénateur du Nord, a été frappé avant-hier, à trois heures de l'après-midi, d'une attaque de paralysie à la suite de laquelle il est resté sans connaissance pendant toute la soirée et toute la nuit.

Hier soir, vers six heures, une légère amélioration s'est produite dans l'état du malade qui a pu prononcer quelques paroles, mais la situation générale est toujours grave.

M. le comte Roger du Nord est âgé de soixante dix-huit ans.

Le commencement d'incendie dont nous avons parlé hier, a eu des conséquences plus graves qu'on ne le croyait tout d'abord. On suppose que le feu s'est allumé par un charbon enflammé tombé sur un tapis ; tout le mobilier que contenait la chambre a été détruit. Les dégâts sont évalués à 6.000 francs. Il y a assurance à la Nationale.

La ville de Lille avait accordé à titre gratuit pour cinq ans la concession des kiosques de détail pour l'exposition de 1883. On dit que la municipalité va les mettre en adjudication, comme elle le fait, par exemple, des étaux des marchés. Rien de plus juste, et elle trouvera vendeurs.

On ajoute que, d'après les clauses du cahier des charges, chaque adjudicataire serait tenu d'accepter la vente de tous les écrits politiques, mais de refuser celle des chansons et gravures ordurières qui s'étaient aujourd'hui dans les kiosques.

Une adjudication aura lieu le 20 février, à la mairie de Lille, pour la construction des laboratoires de la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Etat. Les dépenses sont évaluées à 750,500 francs.

La Société de Secours mutuels de Saint-Jean, à Marqu'En-Barré, a procédé dimanche dernier à l'élection de son président.

M. Paul Ducrocq, notaire en cette commune, a été élu à l'unanimité, en remplacement de son père, décédé.

L'écuyer D'halluin, a retiré hier matin du canal de la Dethle, le cadavre du sieur Michel Gairaud, propriétaire, ex-magasinier à l'entrepreneur des canaux.

On ajoute que, d'après les clauses du cahier des charges, chaque adjudicataire serait tenu d'accepter la vente de tous les écrits politiques, mais de refuser celle des chansons et gravures ordurières qui s'étaient aujourd'hui dans les kiosques.

Une adjudication aura lieu le 20 février, à la mairie de Lille, pour la construction des laboratoires de la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Etat. Les dépenses sont évaluées à 750,500 francs.

La Société de Secours mutuels de Saint-Jean, à Marqu'En-Barré, a procédé dimanche dernier à l'élection de son président.

M. Paul Ducrocq, notaire en cette commune, a été élu à l'unanimité, en remplacement de son père, décédé.

L'écuyer D'halluin, a retiré hier matin du canal de la Dethle, le cadavre du sieur Michel Gairaud, propriétaire, ex-magasinier à l'entrepreneur des canaux.

On ajoute que, d'après les clauses du cahier des charges, chaque adjudicataire serait tenu d'accepter la vente de tous les écrits politiques, mais de refuser celle des chansons et gravures ordurières qui s'étaient aujourd'hui dans les kiosques.

Une adjudication aura lieu le 20 février, à la mairie de Lille, pour la construction des laboratoires de la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Etat. Les dépenses sont évaluées à 750,500 francs.

La Société de Secours mutuels de Saint-Jean, à Marqu'En-Barré, a procédé dimanche dernier à l'élection de son président.

M. Paul Ducrocq, notaire en cette commune, a été élu à l'unanimité, en remplacement de son père, décédé.

L'écuyer D'halluin, a retiré hier matin du canal de la Dethle, le cadavre du sieur Michel Gairaud, propriétaire, ex-magasinier à l'entrepreneur des canaux.

On ajoute que, d'après les clauses du cahier des charges, chaque adjudicataire serait tenu d'accepter la vente de tous les écrits politiques, mais de refuser celle des chansons et gravures ordurières qui s'étaient aujourd'hui dans les kiosques.

Une adjudication aura lieu le 20 février, à la mairie de Lille, pour la construction des laboratoires de la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Etat. Les dépenses sont évaluées à 750,500 francs.

La Société de Secours mutuels de Saint-Jean, à Marqu'En-Barré, a procédé dimanche dernier à l'élection de son président.

M. Paul Ducrocq, notaire en cette commune, a été élu à l'unanimité, en remplacement de son père, décédé.

L'écuyer D'halluin, a retiré hier matin du canal de la Dethle, le cadavre du sieur Michel Gairaud, propriétaire, ex-magasinier à l'entrepreneur des canaux.

On ajoute que, d'après les clauses du cahier des charges, chaque adjudicataire serait tenu d'accepter la vente de tous les écrits politiques, mais de refuser celle des chansons et gravures ordurières qui s'étaient aujourd'hui dans les kiosques.

Belgique à 9 h. 15 du soir), par sur de la rupture d'un bandage de roue, une voiture a déraillé le 31 janvier, à un kilomètre environ de la gare d'Anor. Le mécanicien ne s'étant pas aperçu de cet accident, le train a continué sa route jusqu'à la gare, et là, brisant aiguilles et croisements, une seconde voiture a déraillé par suite de la secousse et de l'écart produit par la première voiture déraillée. Heureusement, il n'y avait pas de voyageurs dans le train ; tout se réduisit à des dégâts matériels.

BETHUNE. — Mercredi, à sept heures du soir, un poteau indicateur en fonte, d'un mètre de longueur, a été trouvé cassé au niveau du sol et placé en travers de la voie ferrée de Béthune à Lille, entre la station de Beuvry et celle de Cuinchy.

Un chef cantonnier faisant sa ronde de nuit s'est aperçu de cette tentative criminelle un peu avant le passage d'un train de marchandises.

Une enquête est ouverte.

DOULAI. — Samedi, on a découvert dans un four à chaux, à Auberchicourt, le cadavre de J. Dubus, âgé de 48 ans, domestique de ferme à Lewarde. Cet homme a été vu la veille cherchant du travail à Auberchicourt, et on suppose que le soir, n'ayant pas d'asile, il est allé se coucher sur ce four allumé où il a été asphyxié.

PÉRONNE. — Des expériences très-intéressantes ont été faites jeudi à Péronne dans les fortifications, par le détachement de génie ; ces expériences étaient dirigées par M. Strauss, capitaine-adjoint au commandant de l'école régimentaire d'Artillerie.

Il s'agissait de l'emploi de la dynamite, de la dynamique, de la force expansive est dix à douze fois supérieure à celle de la poudre.

Une petite cartouche de dynamite tout au plus de la grosseur d'un corvéal, suffit pour renverser un mur de clôture, faire sauter un rail, détruire un pont.

M. le capitaine Strauss a expliqué à MM. les officiers du 120e de ligne, qui assistaient à ces expériences, les propriétés bizarres de la dynamite, qui, enflammée avec une allumette ou déposée sur un feu ardent, ne détonne pas, mais qui, mise en contact avec la moindre substance explosive, quelques grains de poudre, par exemple, une capsule enflammée par l'électricité, produit aussitôt des effets foudroyants dont la puissance est extraordinaire.

Des troncs d'arbres, des glaçons ont été brisés par l'explosion des cartouches de dynamite, mais l'expérience la plus curieuse a été l'abattage d'un gros arbre de 25 à 30 centimètres de diamètre.

On a entouré cet arbre à sa base de quelques cartouches de dynamite d'un poids total quatre kil., reliées entre elles par une mèche et l'on y a mis le feu ; l'arbre a été aussitôt coupé à ras de terre.

Dans les mines, dans les carrières, dans de nombreuses opérations du génie militaire, la dynamite est aujourd'hui journellement employée.

SOLESMES. — Nous apprenons que le grave qui a été vu vendredi dernier, chez MM. Rêlé frères et Méraud, à Solesmes, est terminée ; tous les ouvriers sont rentrés au travail. Pas d'incident.

BAILLÉUL. — Le 31 janvier un incendie a détruit une grange, des récoltes et des instruments aratoires appartenant à M.